

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON

CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu Administratif 1878

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Juin 1879



GENÈVE

IMPRIMERIE J. BENOIT ET C^o, RUE DE RIVE, 5

1879

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON
CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu Administratif

1878

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Juin 1879



GENÈVE

IMPRIMERIE J. BENOIT ET C^o, RUE DE RIVE, 5

1879

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

Au 1^{er} janvier 1878, il restait, de l'année précédente, 126 malades (64 hommes et 62 femmes), se répartissant comme suit :

Présumés curables 7 hommes et 9 femmes.
» incurables 57 » 53 »

Il y a eu, dans le courant de l'année 1878, 79 entrées, comprenant 71 individus (41 hommes et 30 femmes), dont 5 hommes et 10 femmes avaient été antérieurement traités à la maison.

Sur ces 71 malades, étaient présumés curables 5 hommes et 6 femmes ; présumés incurables, 36 hommes et 24 femmes.

Le nombre des personnes traitées pendant l'année s'est donc élevé à 197, savoir : 105 hommes et 92 femmes.

Pendant cette année, il y a eu 81 sorties, comprenant 77 individus, 40 hommes et 37 femmes, se répartissant ainsi :

Guéris.....	7 hommes	8 femmes	Total	15
Améliorés.....	12 »	12 »	»	24
Sans changement.	11 »	9 »	»	20
Morts.....	10 »	8 »	»	18

40 hommes 37 femmes. Total 77

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

Age et durée de séjour des aliénés guéris.

HOMMES.		FEMMES.	
Age.	Durée de séjour.	Age.	Durée de séjour.
28 ans	193 jours.	30 ans	250 jours.
28 »	151 »	31 »	285 »
34 »	68 »	34 »	2502 »
37 »	24 »	36 »	1519 »
44 »	51 »	37 »	124 »
49 »	90 »	38 »	234 »
63 »	47 »	44 »	52 »
		42 »	111 »
283 ans	624 jours.	292 ans	5077 jours.
Moyenne de l'âge 40 $\frac{5}{10}$.		Moyenne de l'âge 36 $\frac{1}{2}$.	
» de séjour 89 $\frac{1}{10}$ j.		» de séjour 634 $\frac{5}{8}$ j.	

Pour ce qui concerne les aliénés améliorés, cette année est comme les précédentes, la plus grande partie, 17 sur 24, sont des étrangers au canton que la Police rapatrie, lorsqu'ils sont transportables, ou qui sont retirés par leurs familles.

Les 7 nationaux appartiennent à cette catégorie de malades encore en état de produire quelque chose par leur travail, mais dont on ne peut espérer une entière guérison. Le tableau de leur âge et durée de séjour n'étant d'aucune utilité, a été supprimé.

Age et durée de séjour des aliénés décédés.

HOMMES.		FEMMES.	
Age.	Durée du séjour.	Age.	Durée de séjour.
30 ans	74 jours.	29 ans	17 jours.
39 »	6210 »	58 »	81 »
42 »	21 »	63 »	7250 ^(19 ans 8 m.)
44 »	518 »	71 »	3473 jours.
44 »	5 »	71 »	551 »
50 »	139 »	81 »	24 »
65 »	102 »	84 »	1672 »
67 »	45 »	84 »	7664 ^(21 ans.)
72 »	993 »		
80 »	10 »		
533 ans.	8117 jours.	541 ans.	20732 jours.
Moyenne de l'âge 53 $\frac{5}{10}$.		Moyenne de l'âge 67 $\frac{5}{8}$.	
» du séjour 811 $\frac{7}{10}$ j.		» du séjour 2591 $\frac{1}{2}$ j.	

Moyenne de l'âge des décédés, 59 $\frac{2}{3}$.

Des 10 hommes décédés, 4 sont morts de méningo-encéphalite chronique, 2 d'œdème du cerveau, 1 de sénilité (amené pendant la période ultime), 1 de gastro-entérite chronique, 1 d'asphyxie par ingestion de paille et 1 dans une attaque d'épilepsie.

Sur les 8 femmes, 2 sont mortes de marasme, 2 de sénilité, 1 d'apoplexie, 1 de cirrhose du foie, 1 d'entérite et 1 d'asphyxie par brusque ingestion d'aliments.

Les 126 malades restant à l'établissement le 1^{er} janvier et les 71 entrés dans le courant de l'année, se répartissent comme suit :

Etat civil.

	Hommes	Femmes	Total.
Célibataires	56	44	100
Mariés ou divorcés	39	30	69
Veufs	8	17	25
Inconnus	2	1	3
	105	92	197

Age.

	Hommes.	Femmes.	Total.
De 17 à 19	0	1	1
20 29	9	5	14
30 39	29	28	57
40 49	37	19	56
50 59	15	13	28
60 69	9	10	19
70 79	5	13	18
80 89	1	3	4
	105	92	197

Culte.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Réformés	61	48	109
Catholiques	42	44	86
Inconnus	2	0	2
	105	92	197

Nationalité

	Hommes	Femmes	Total.
Genevois	73	54	127
Suisses	{ domiciliés 9	14	23
	{ non domiciliés 2	2	4
Etrangers	{ domiciliés 16	15	31
	{ non domiciliés 5	7	12
	105	92	197

Mode de remboursement de la pension

	Hommes	Femmes	Total.
Particuliers	33	33	66
Hospice Général	53	39	92
Police	16	19	35
Asile des Vieillards	0	1	1
Prisons	3	0	3
	105	92	197

Le chiffre le plus élevé de malades présents dans le même moment a été de 136 du 25 au 27 Juillet et le plus bas de 121, le 24 Décembre.

Le nombre total des journées d'aliénés a été de 46749, soit 24473 pour les hommes et 22276 pour les femmes.

La moyenne du nombre des malades pour l'année, est de 128 $\frac{1}{13}$ et la moyenne du séjour 238 $\frac{1}{3}$ jours.

Professions

HOMMES.		FEMMES.	
Agriculteurs	17	Agricultrices.....	4
Horlogers.....	4	Perceuse de bijoux.	1
Graveurs.....	7	Bijoutières.....	4
Monteurs de boîtes.	5	Professions diverses	1
Perceurs de bijoux.	1	Négociantes.....	2
Bijoutiers.....	2	Institutrices.....	1
Menuisiers.....	3	Cuisinières.....	2
Charpentiers.....	3	Cafetière.....	1
Plâtriers.....	3	Tailleuses.....	13
Professions diverses	14	Domestiques.....	15
Négociants.....	5	Blanchisseuses.....	4
Commis.....	6	Modistes.....	2
Avocat.....	1	Rentières.....	2
Agents d'affaires...	2	Sans profession....	40
Instituteurs.....	2		
Cuisinier.....	1		
Cafetiers.....	2		
Tonneliers.....	2		
Tailleur.....	1		
Cordonniers.....	4		
Employés divers...	4		
Domestiques.....	6		
Sans profession....	10		
Total....	105	Total....	92

GENRES D'ALIENATION

Maladies congénitales

	Hommes	Femmes.
Idiotie et imbécillie.....	8 (1 épilé- tique.)	5

Dégénérescences constitutionnelles

Formes diverses.....	3	2
----------------------	---	---

Maladies acquises

Primaires

Dépression	Hypocondrie.....	1	2
	Mélancolie simple.....	7	8
	» religieuse.....	1	1
	» stupide.....	2	2
	» suicide.....	2	2
Excitation	» avec idées de persécution.....	6	6
	Manie aiguë.....	11	8 (1 épilé- tique.)
	Monomanie exaltée....	2	2

Secondaires

Folie systematisée.....	21	22
Démence.....	37 (1 épilé- tique.)	30 (1 épilé- tique.)

Autres formes

Paralysie générale.....	6
Dipsomanie.....	1
Folie circulaire.....	1
» épileptique.....	1
» cataleptique.....	1
	105 92

Le nombre total des journées d'employés nourris à la maison, y compris la direction et un interne, a été de 8681, plus 365 d'employé non nourri.

Au 31 décembre, il restait 124 malades, 68 hommes et 56 femmes, qui peuvent se répartir comme suit :

Présumés curables	6 hommes	7 femmes.
» incurables	62 »	49 »

Le service religieux a été fait régulièrement, pendant l'année, par M. le pasteur Théodore Claparède.

Dépenses de la Maison cantonale des aliénés.

Budget	Fr. 76,906 —
Dépensé	» 70,193 30

	Voté.	Dépensé.
Traitements	Fr. 12,770 —	12,378 05
Nourriture des employés et des malades »	46,436 —	39,125 65
Combustible.	» 5,400 —	5,496 —
Meubles et ustensiles	» 1,600 —	1,804 90
Lingerie.	» 2,300 —	1,495 25
Literie.	» 1,200 —	1,404 10
Éclairage	» 600 —	272 60
Blanchissage	» 1,900 —	1,275 60
Médicaments.	» 1,100 —	1,051 60
Exploitation du domaine rural.	» 1,800 —	4,267 40
Frais divers, frais de bureau, abonnement d'eau	» 1,800 —	1,622 15
	Fr. 76,906 —	70,193 30

Recettes de la Maison cantonale des aliénés.

Budget.	Fr. 76,150 —
Recettes	» 74,802 90

Reprises des années antérieures	Fr. 1,251 20
Remboursement des journées suivant le détail ci-dessous	» 64,888 25
Produit brut du domaine	» 8,613 70
Frais d'éclairage mis à la charge de la commune de Plainpalais.	» 49 75
	Fr. 74,802 90

Le compte des journées se compose de :

32,472 journées à Fr. 1 20	Fr. 38,966 40
284 » » 40 — par mois	» 374 45
365 » » 1 40	» 511 —
4,917 » » 1 50	» 7,375 50
39 » » 1 75	» 68 25
8,052 » » 2 —	» 16,104 —
213 » » 4 —	» 852 —
365 » » 5 —	» 1,825 —
42 » » 6 —	» 252 —
	Fr. 66,328 60

A déduire : journées non remboursées » 1,440 35

Somme égale à celle ci-dessus. Fr. 64,888 25

Le compte des reprises de 1877 était de Fr. 2,787 30

En 1878, il a été perçu sur ce compte. » 1,251 20

Au 31 décembre 1878, il restait à percevoir Fr. 1,536 10

Auxquels il faut ajouter les reprises de 1878 » 1,440 35

Total des reprises à percevoir en 1879. Fr. 2,976 55

Le produit brut total s'est élevé en 1874 à Fr. 76,539 30

» » 1875 »	74,540 25
» » 1876 »	79,466 60
» » 1877 »	75,356 05
» » 1878 »	74,802 90

Le prix de revient de la journée de malade est de 1 fr. 50 ¹¹/₁₀₀ dont fr. 0. 83 ⁶⁹/₁₀₀ pour nourriture et boisson y compris 8681 journées d'employés et fr. 0. 66 ⁴⁵/₁₀₀ pour les autres rubriques.